

# La ettrine

Lettre d'information des correcteurs - SGLCE-CGT



## #CorrigeTonWeb

DEPUIS des années, les grands éditeurs de presse prophétisent la fin du papier et le proche avènement du tout-numérique. À les entendre, l'information ne s'écrira bientôt plus que sur Internet et le papier n'intéresserait déjà plus grand monde. La chute libre des ventes en kiosques, l'érosion des abonnements, l'arrêt de grands titres emblématiques seraient autant de signes que la presse papier est condamnée.

Depuis, ce discours catastrophiste a montré ses limites ; non seulement le papier est toujours là, mais de nouveaux titres naissent en faisant l'option d'une diffusion en kiosques. Pire, il semblerait que les annonceurs – nerf de guerre de la presse... – rechignent toujours à investir vraiment dans les supports numériques. Au final, un constat

s'impose : c'est toujours le papier qui fait entrer les sous. Et on est en droit de se demander si les prophéties numériques n'ont pas surtout servi à justifier les plans sociaux. La preuve, récemment, à *L'Équipe*, où le PSE à l'œuvre tente d'asseoir sa légitimité sur la transition numérique.

Il n'est pas question, ici, de remettre en cause la nécessité qu'il y a, notamment pour les grands quotidiens, à réfléchir à comment investir ce vaste monde qu'est Internet. Le Web, sur lequel l'on se promène désormais avec bien des supports (ordinateur, tablette, téléphone), a bouleversé certaines habitudes de consommation de l'information – sans pour autant faire table rase des anciennes. Mais les choix opérés jusque-là par la plupart des éditeurs de PQN et de PQR sont inconsistants et empêchent un déploiement réussi de leurs titres

### *Novlangue ?*

*Novlangue* est la traduction de *newspeak*, proposée par Amélie Audibert, traductrice du roman de George Orwell *1984*.

Le mot est entré dans le langage courant afin de désigner toute tentative d'un pouvoir quelconque (politique, publicitaires, médias, etc.) d'appauvrir la langue dans le but de manipuler les populations.

Force est de constater, avec l'avènement de la Macronie, que nous sommes en plein dedans.

Toutefois, la (ou le) novlangue est tristement obsolète, car la traductrice a pris en compte la nécessité de rendre un message compréhensible pour un lectorat francophone.

Depuis que Macron est au pouvoir, c'est un défilé de mots anglais, de concepts libéraux bas du front et d'expressions de DRH *in the moove* – *T'es fired!*

Il conviendrait donc d'abandonner le mot *novlangue* afin de rétablir dans son *good* droit le *newspeak*, couramment parlé par la Macronie en marche.

dans un espace déjà saturé par les offres d'information.

Les politiques sociales affichées à l'égard des services de la fabrication des titres papier – imagerie, correction, secrétariat de rédaction – sont assez révélatrices de ces errements et de ces erreurs. Car les éditeurs de presse ont avant tout vu dans le numérique un moyen de s'affranchir des « coûts » de ces services qui, pourtant, se trouvent au cœur de la qualité des productions. Comme si le lectorat du Net était plus permissif, moins exigeant que celui du papier. Comme si le lecteur qui s'offusque d'une faute d'accord dans un article du quotidien qu'il achète en kiosque ne trouverait rien à redire à un nom propre écorché dans le titre d'un article du site Web.

Grâce aux réseaux sociaux, et à Twitter en particulier, ce préjugé a été battu en brèche. Et, aujourd'hui, il n'est pas rare que les sites Web des journaux

deviennent la risée du Net à la suite de fautes d'orthographe relevées dans les articles publiés. Des fautes d'orthographe, mais aussi, et surtout, d'informations erronées ! Car le correcteur n'est pas seulement celui qui veille sur la typographie, l'orthographe, la grammaire, la conjugaison et la syntaxe des textes ; le correcteur, c'est aussi celui qui vérifie, dans la mesure du possible, les informations sensibles avancées par les journalistes. C'est l'ultime vigie de l'information. Et à l'heure des *fake news* et des révélations qui se répandent à grande vitesse, ce n'est pas un luxe, pour une presse qui se rêve en défenseuse des vérités, que de se l'offrir !

La réussite de l'implantation sur le Net des grands journaux passera par un investissement des entreprises dans leurs services de fabrication, notamment dans les cassetins de correcteurs, dont ils doivent étendre le périmètre aux supports

numériques. La plus-value que ces travailleurs-là apportent au travail des « journalistes rédigeants » contribuera à faire émerger ces titres de la masse grouillante d'informations qui pullule sur Internet. Sans ces personnels dits « techniques », la transition numérique de la PQN et de la PQR ne se fera pas ou sera un lamentable échec. *Le Monde* l'a compris il y a plus d'une décennie, et son site Internet bénéficie aujourd'hui de son propre service de correction ; la différence avec ceux d'autres titres est criante. Croire que l'on peut trouver un modèle économique viable en sabrant dans les effectifs de la fabrication est incompréhensible, sinon méprisant pour le lectorat. Les lecteurs ne sont pas des oies qu'on gave avec ce qu'on a sous la main, leurs exigences sont les mêmes, qu'ils préfèrent l'odeur de l'encre ou les écrans.

**Guillaume Goutte**



LES TEMPS MODERNES, LA REVUE  
DÉLICIEUSEMENT IMPERTINENTE  
DE LA BRANCHE ÉDITION,  
DESTINÉE AUX ÉDITEURS MODERNES !

### DANS CE NUMÉRO :

- Comment payer son travailleur à domicile moins que sa femme de ménage ;
- Comment filouter les Urssaf (Agessa, travail dissimulé, etc.) ;
- La vocation humaniste de l'édition ;
- Éditer sans corriger : la culture est un bien comme un autre.

Entièrement corrigée par un étudiant  
en première année de licence de phrénologie

Quest France  
3 h ·

J'aime la Page

Un phénomène alarmant



Les effets néfastes des boissons énergisantes sur les jeunes est démontrés

Plus de 55 % des jeunes amateurs de boissons énergisantes au Canada auraient ressenti des effets négatifs de ces produits sur leur organisme. Au point que...

QUEST-FRANCE.FR

J'aime Commenter Partager

# Tes Couilles sous mon nez

Economie

## Panama Papers: Les autorités demandent des comptes au Crédit Agricole et à la BNP

20 Minutes avec AFP | Publié le 12.05.2016 à 03:59 Mis à jour le 12.05.2016 à 04:01

À part ça, on n'a plus besoin de correcteurs...

# LE SUR LES NÉGOS Plan social à L'Équipe

LE 11 JANVIER 2018, la direction a annoncé un plan de fusion des rédactions Web et papier couplé d'un plan social supprimant 25 équivalents temps plein qui toucheront de 40 à 50 salariés. Sur 10 correcteurs plus les 5 pigistes actuellement, il ne devrait en rester que 7. Les salariés, très motivés, ont fait grève quatre jours, entraînant la non-parution du journal trois jours et un site Web très restreint. Pour le dernier jour, la direction a contourné la grève et a réussi à sortir le journal. Depuis, très peu de nouvelles des représentants du personnel, alors que les réunions extraordinaires se succèdent, et que le terme des départs volontaires, d'abord, et contraints, ensuite, se rapproche. La direction du SGLCE-CGT – le secrétaire général et le secrétaire des correcteurs – a rencontré la direction de *L'Équipe* pour, entre autres choses, s'assurer de la pérennisation sur le long terme du service de correction dans le journal, en demandant notamment que les correcteurs soient intégrés à la réalisation du support Web – car la direction parie sur une proche disparition du papier. La demande du syndicat a d'abord été

absolument refusée, mais, à la suite d'une deuxième réunion, la direction a affirmé qu'elle allait finalement y réfléchir. Si elle venait à satisfaire cette revendication, le cassetin assurerait un peu plus son avenir, mais, pour l'heure, nous ne nourrissons que peu d'illusions face à cette direction menteuse depuis le début. Démonstration lui a été faite que ProLexis, dont elle compte équiper les rédigeants, est seulement un outil d'aide à la correction, et en aucun cas ne peut remplacer la correction « humaine ». La direction a découvert la Lune, ce qui prouve à quel point elle méconnaît la façon de fabriquer un journal papier ou Web et à quel point elle méprise les salariés.

Puis nous avons appris que le directeur général, Cyril Linette, était parti le 26 mars pour l'entreprise PMU, mandé par son pote Méheux du temps où ils travaillaient ensemble à Canal +. D'où le toupet de lancer un plan de licenciement et de s'en laver les mains en allant profiter ailleurs...

Les discussions sur ce plan de réduction des effectifs ont lieu jusqu'au 4 mai 2018, ensuite, les couperets tombent...



# LONGTEMPS

## es négos dans l'édition vues de l'intérieur



LONGTEMPS j'ai pensé que l'adjonction des termes « mixte » et « paritaire » signifiait que cette commission accueillait en son sein à la fois des représentants des employeurs et des représentants des salariés, et ce en nombre égal. Eh bien, j'ai découvert très récemment qu'il existe des commissions paritaires tout court et des commissions mixtes paritaires, la différence entre les deux résidant dans le fait que les commissions mixtes paritaires (CMP) sont présidées par un représentant de l'Administration.

Quelle médiocre correctrice je fais, me fustige-je. J'aurais dû, dès le départ, me jeter sur un dictionnaire pour vérifier la signification du terme « mixte ». Selon le Trésor de la langue française, une *commission mixte*, c'est une « commission composée de membres appartenant à des groupes dont les origines et/ou les intérêts diffèrent ». C'est pas faux, c'est même tout à fait ça !

Et le Syndicat national de l'édition (SNE), seul et unique syndicat patronal, dans quels termes parle-t-il de cette commission ? Autre surprise, là encore : le SNE n'en parle pas ! Il mentionne simplement sur son site l'existence d'une *commission sociale*, à laquelle il attribue ce rôle : « La commission sociale prépare les négociations et représente les éditeurs dans le cadre des instances paritaires avec les partenaires sociaux. Les principaux thèmes de discussion des réunions paritaires sont la révision de la Convention collective nationale de l'édition et de ses avenants, la révision des barèmes de salaires minima de la profession, l'orientation en matière d'emploi et de formations dans le cadre de la Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE), la validation des accords dérogatoires d'entreprises et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. La commission sociale représente également les éditeurs, membres du SNE, au sein d'organismes extérieurs tels que l'Afdas pour la formation et Malakoff Médéric pour la retraite et la prévoyance. Elle réalise

enfin chaque année le rapport social de branche de l'édition, source d'information statistique reconnue par les partenaires sociaux comme base de travail et d'échanges sur les questions d'emploi et de rémunération. »

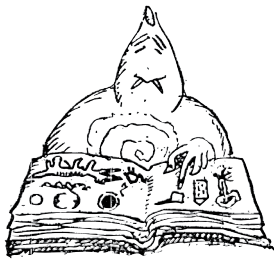
Pas trace du terme « mixte » dans la bouche du SNE. Poursuivant mes recherches, j'apprends pourtant que plus d'un tiers des conventions et accords collectifs de branches sont négociés en CMP et que le rôle du président de la CMP (un représentant de l'État, donc) est de **faciliter le dialogue social**. Les convocations de la CMP de la branche Édition sont adressées par un service de la Direction générale du travail : la section Négociation/Conflits. Donc, pour la DGT, le dialogue social, c'est synonyme de « conflits ». Intéressant.

Pour très sympathique qu'il soit, le représentant de la DGT à la CMP de la branche Édition ne me semble pas faciliter grand-chose... À moins qu'à entendre toujours le rabâchage des mêmes rengaines, il ne soit las, usé... Ce n'est pas moi qui lui jetterai la pierre car, bien que ne participant à cette CMP que depuis trois ans, je n'en peux plus !

À mes yeux, le seul qualificatif qui vaille pour cette commission, c'est « ubuesque » ou « kafkaïenne » tant les réunions de cette instance me semblent absurdes et sans issue. On pourrait aussi la qualifier de « théâtrale ». Chacun, en effet, joue sa partie, y va de son petit couplet pour défendre les couleurs du syndicat qu'il représente, ou bien, suivant sa verve ou la taille de son ego, pour s'écouter parler. L'ennui, c'est que c'est toujours la même pièce qui est donnée. *Ad nauseam...* Et que ce sont toujours les mêmes acteurs – le plus souvent toujours assis à la même place.

Le qualificatif « stérile » lui conviendrait bien aussi, car, toujours selon moi, sa principale caractéristique est en effet de faire perdre

# UBU EDITEUR



beaucoup de temps et de ne déboucher sur rien. Depuis trois ans que je pratique cette instance, les points mis à l'ordre du jour, toujours les mêmes, n'ont jamais abouti. Pourquoi ? Ce n'est pas par absence de dialogue, même si on vient de voir qu'il s'agit plutôt de monologues, mais parce qu'il s'agit d'un dialogue de sourds.

M'étant dispensée des deux précédentes CMP, j'ai fait l'effort d'assister à la dernière en date, celle du 2 mars 2018, dont l'ordre du jour me semblait plus prometteur :

- Approbation du PV de la réunion du 12 janvier 2018
- Point de situation France Loisirs
- Point d'étape négociations sur le statut des VAD
- Accord CPPNI
- Ordre public conventionnel de la branche (agenda et méthode)

À part le point sur France Loisirs (encore une demande de prorogation de la dérogation à l'accord sur le temps partiel ? ai-je pensé), celui sur les négociations sur le statut des VAD (sic) m'intéressait au premier chef. Enfin, j'allais savoir le pourquoi de l'annulation des deux dernières séances du groupe de travail « TAD ». Le dernier point, outre sa nouveauté, me semblait d'importance, lui aussi, puisque c'est la fixation de cet ordre public conventionnel qui déterminera les domaines dans lesquels les accords de la branche primeront sur les accords d'entreprise.

J'avais aussi noté avec soulagement que le point sur les minima sociaux ne figurait plus à l'ordre du jour, car ces sempiternelles discussions de marchands de tapis auxquelles donne lieu ce sujet m'insupportent. Mais je n'en ai pas moins été très étonnée puisque le problème n'est toujours pas réglé. C'est du moins ce qui est ressorti de la CMP du 12 janvier 2018.

Alors que s'est-il passé entre ces deux CMP ? Mystère. Ce que j'ai compris en revanche, et ce dès le départ, c'est que la plupart des partenaires sociaux se voient dans d'autres instances, où ils continuent à échanger sur les mêmes sujets.

Donc, pour être bien informés, il faut participer à toutes les réunions qu'englobe la commission sociale du SNE ! Bref, il faut pratiquer l'entre-soi.

Première déception : les explications que j'attendais sur le coup de frein donné à la négociation sur le statut des TAD ont été expédiées en cinq minutes. Communiqué du porte-parole du SNE : il n'y a aucun problème, on a juste eu besoin de prendre du temps pour voir comment le projet d'accord pouvait se mettre en place dans les petites maisons d'édition. Et ce projet de texte sera conforme en tout point à ce qui a été acté en groupe de travail, a-t-il assuré.

Aucune mention des problèmes restant en suspens et qui sont pourtant légion. Pour mémoire : lissage des salaires ; rythme de travail ; montant de l'indemnité compensatoire quand baisse d'activité supérieure à 30% ; montant des indemnités de licenciement.

Le sujet suivant (accord CPPNI) a été mené également au pas de charge. Le contenu de cet accord relatif à la création d'une commission permanente de négociation et d'interprétation étant ni plus ni moins un copié-collé de ce qui est stipulé dans la loi Travail du 8 août 2016, rien d'étonnant à cela.

Quant à la fixation de l'ordre public conventionnel, tout le monde a convenu qu'il s'agissait d'un gros chantier en perspective mais qui, si j'ai bien compris, ne sera pas traité dans le cadre de la CMP !

À 16 heures, une fois une date trouvée pour la prochaine CMP – ce sera le 19 avril 2018 –, la réunion était pliée...

Quand je pense que ma motivation, au départ, pour siéger dans cette instance, c'était qu'il était plus important d'être près du bon Dieu (le SNE) que de ses saints (les maisons d'édition) ! Dans l'immédiat, hurra, j'ai une excuse en béton pour ne pas participer à la prochaine CMP : le 19 avril fait partie des journées de grève prévues par les cheminots !

**Danièle Bouilly**








# de suspension

## Le « dialogue social »

QUE NOUS CACHE cette formulation et qui sont les héros de cette histoire ?



Le dialogue, c'est quand on est au moins deux et qu'on se parle les yeux dans les yeux (attention à la fausse sincérité oculaire, tendance Cahuzac) ou côte à côte, si on marche de concert dans la même direction. On peut donc être plusieurs (dans une manif, par exemple) et dialoguer malgré les cornes de brume et les flonflons, en poussant un peu la voix parfois, mais on y est, dans le dialogue : on élabore, on argumente, on poétise sur le motif, on s'enrichit d'idées mutuellement, on partage la pancarte ou le bout de banderole, souvent très créatives et drôles : (« L'édition mérite une bonne correction », « La lutte, c'est classe »), car c'est bien connu, on est plus intelligents à plusieurs, et c'est comme ça qu'on avance.

Mais quid du « dialogue social » ? Qui met-il en présence et pour quel profit ? Aïe, le vilain mot est lâché. Là où il y a profit, il y a aussi tirage de bourre, compète, chausse-trappe, et chamboule-tout... Pour qu'on n'en vienne pas trop vite aux mains, on va nommer « partenaires sociaux » les acteurs du jeu. (Y a plus de patrons et d'ouvriers, on dégage les mots moches.) On va tous essayer de rester bien propres dans nos chemises en entrant dans la bergerie du « dialogue social » où il y a les loups et les agneaux, les lions et les gazelles, les cobras et les souriceaux (optons pour les rafraîchissantes caricatures du conte pour enfants). Et donc, au milieu de tout ça, il y a le « dialogue social » : un bijou (j'entends les mauvaises

langues trompeter qu'il sort tout droit de la novlangue du management gouvernemental ou d'entreprise), mais non, c'est une merveille, un pont d'Avignon sur lequel on danse. Et pendant cette danse, le loup (déguisé en mère-grand) chatouille l'agneau, le lion a des mines de chaton et le cobra fait les yeux doux au souriceau, même si, bizarrement, il louche un peu. Du coup, la gent sensible, attentive, se met à croire que le dialogue est possible et propose d'intéressants entrechats, de subtiles pointes qui dessinent un « horizon plus solidaire », une « construction plus égalitaire », un « partage équilibré » — on est sur le pont, on y croit puisqu'on danse ! Les trotte-menu se prennent à imaginer que les grandes formules toutes faites ont de l'efficacité et que les fenêtres vont s'ouvrir pour laisser entrer un peu d'air pur. Sauf qu'à la fin, le loup repart avec le pot de confiture et l'agneau avec le panier vide. La danse était jolie, mais comme un manège, elle tournait en rond et au profit d'un seul.

Les négociations avec le SNE pour améliorer le statut des TAD d'édition sont au point mort.

Et pourtant, on n'a jamais autant parlé de « dialogue social », là comme ailleurs.

P-S : Si un vrai dialogue suppose des interlocuteurs sur un pied d'égalité, le « dialogue social » ressemble fort à une formule qui camoufle la dimension conflictuelle, forcément politique...

**Corinne Molette**

## IL ÉTAIT UNE FOIS.. LA PRESSE ?

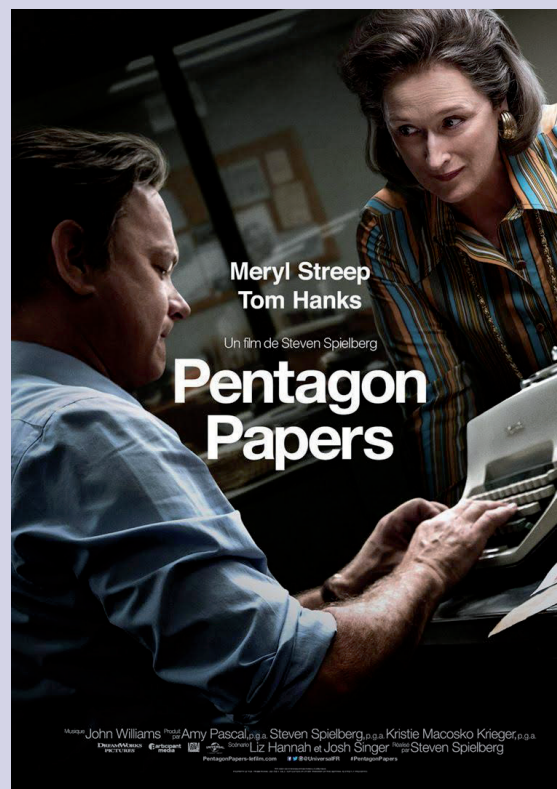
**J**UIN 1971 : c'est par un quotidien papier que le scandale arrive. Les rotatives du *New York Times* impriment une série d'articles sur un rapport d'État tenu secret. Son sujet ? La stratégie des États-Unis au Vietnam depuis 1945. Cette mise au jour de l'exercice du pouvoir passionne des dizaines de millions d'Américains.

Steven Spielberg s'empare de ce fait d'histoire pour son film *Pentagon Papers*. Son récit plonge dans le monde de la presse d'alors, au *Washington Post*, second protagoniste de l'affaire. Un regard idéalisé avec bons et méchants. Mais cette fausseté permet au spectateur de participer à une ode à la liberté d'informer. À coups de pressions économiques, de conflits de loyauté, de risques juridiques et autres péripéties, les personnages font revivre ce journal et aimer cette presse pour sa rectitude, son information recoupée, hiérarchisée, compréhensible et diffusée dans tout le pays (hum, hum !).

Un chant du cygne dans ce monde où déjà d'autres médias existent ? Car en effet, sans photocopieuses dans ces années-là, pas de lanceur d'alerte pour ces dossiers, sans chaînes nationales de télévision et de radio pas de dizaines de millions de spectateurs et bientôt sans enregistrements pas d'analyse des turpitudes d'un Richard Nixon.

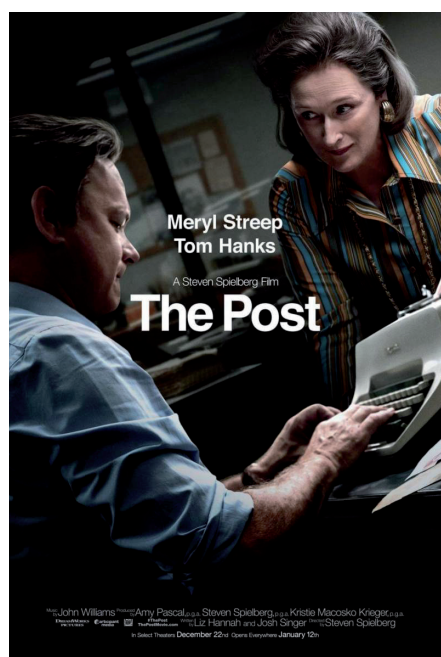
Steven Spielberg se tourne avec inquiétude vers ce jadis sans l'Internet. Car, aujourd'hui dans son pays, malgré les WikiLeaks et autres Panama Papers, la massification de l'information va de pair avec la manipulation, les fausses nouvelles et les lanceurs d'alerte pourchassés. Alors, son œuvre dramatique défend avec les grosses ficelles d'Hollywood l'importance de l'écrit imprimé pour l'affirmation du libre arbitre.

Mais l'essentiel, LA raison impérative d'aller voir ce film, c'est qu'il y place un correcteur ! Et valorise son travail, montré comme essentiel ! Blague à part, Spielberg ne montre pas la presse que du point



de vue du journaliste, s'attachant à dévoiler l'ensemble de la chaîne de fabrication des journaux et ses acteurs, auxquels il accorde à chacun quelques secondes de "gloire" : correcteur donc, linotypiste, rotativiste, ouvrier du départ-poste, chauffeur, livreur.

**Eric Zivohlava**



**L**ES AMIS de Shakespeare auront remarqué que le titre du dernier film de Spielberg est en anglais : *Pentagon Papers*. Ils auraient pu prendre la peine de le traduire... Hé mais ! Le titre de la version anglaise est différent : *The Post*. Cela veut donc dire qu'il aurait été traduit en français *via* des mots anglais ? Plus exactement, le titre du dernier Spielberg a été traduit en newspeak. Nos concitoyens n'auraient probablement pas compris *Les dossiers du Pentagone* ou, plus sobre, *Le Post*, que nos frangins québécois ont eu l'intelligence d'imposer. Il a donc fallu avoir recours à un sabir médiatico-publicitaire afin de rendre l'idée de complot, de scoop, de scandale. Et encore, nous avons échappé à *Postgate* ou à *Pentagongate*.



## Newspeak ?

Les salles françaises ont une longue tradition de transposition des titres hollywoodiens. Dans les années 1950, la poésie naïve des titres des westerns de John Ford était rendue par des syntagmes martiaux : *She Wore a Yellow Ribbon* (Elle portait un ruban jaune) est devenu *La Charge héroïque*, quand le tendre *My Darling Clementine* (Clémentine ma chérie) s'est transformé en *Poursuite infernale*. Ce n'est plus du contresens, c'est de l'oxymore !

La liste serait longue de titres de films traduits en newspeak, plus récemment. L'un des plus beaux reste celui de la pochade d'un mauvais goût délicieux, *The Hangover*, devenu *Very Bad Trip* dans... « la langue de Molière ».



# Pourquoi cette Lettrine ?



NOTRE BULLETIN HISTORIQUE, *Cantonade*, a beau être épais, le temps est long entre deux numéros. Et pour cause, nous n'en publions que deux par an ! Il faut dire, c'est du boulot... Alors, histoire de patienter entre deux livraisons, nous avons décidé de publier un petit entremets, une petite friandise, qui se déclinerà bimestriellement sur quatre ou huit pages.

L'idée, au-delà de veiller à la sauvegarde du papier et des facteurs, c'est de renforcer et d'enrichir le lien syndical et corporatif entre les correcteurs, à travers une feuille d'informations qui, régulièrement, fera le point sur les luttes et les négociations en cours, l'actualité et l'histoire de notre métier, pour mieux le mettre en avant, le promouvoir et le défendre.

Alors que nous sommes sans cesse plus isolés et éparpillés, que les employeurs cherchent à nous diviser, il semble urgent et nécessaire de faire vivre ce qui, aujourd'hui, nous rassemble – dans le syndicat, dans les luttes, dans les débats – pour mieux faire face aux coups de boutoir des employeurs et, au-delà de notre seule profession, des politiques de casse sociale qu'orchestrent nos dirigeants politiques.

*La Lettrine* s'adresse à tous les correcteurs. Les syndiqués la recevront automatiquement par la Poste ; les non-syndiqués peuvent s'abonner en envoyant quatre enveloppes timbrées à l'adresse suivante :

SGLCE-CGT correcteurs  
 94, boulevard Auguste-Blanqui  
 BAL n° 9  
 75013 Paris.

**La section des correcteurs  
 du SGLCE-CGT**

**NE RESTEZ  
 PLUS ISOLÉ !**  
 REJOIGNEZ-NOUS



07 67 32 57 99



www.correcteurs-cgt.fr



correcteurscgt@yahoo.fr



94, boulevard Auguste-Blanqui  
 BAL n° 9 - 75013 Paris



La Lettrine n° 1 – avril 2018

Ont participé à ce numéro :  
 Danièle Bouilly, Guillaume Goutte, Anne Hébrard,  
 Corinne Molette, Christophe Versailles, Eric Zivohlava

Crédits photos : p. 2, A. Taveneaux ; p. 3, captures  
 d'écran ; p. 4-5, Tom Murphy VII, Ubu par A. Jarry ;  
 p. 6, AINo ; p. 7, affiches du film *Pentagon Papers*.

Imprimerie Garet, 60120 Breteuil

